

Mon nom et prénom :

Mon école et ma classe :



Passeport

du **civisme**

2025-2026

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

Le civisme, c'est...

- S'intéresser activement à ce qui nous entoure et à la vie de notre commune,
- Privilégier l'intérêt général plutôt que ses intérêts personnels,
- Contribuer activement à construire la société dans laquelle tu vivras.

Avec ce passeport, tu vas pouvoir réaliser des actions en t'engageant et en t'impliquant concrètement dans la vie de Cossé-le-Vivien, au service de l'intérêt général.

Pour chaque action, un ambassadeur interviendra afin de t'aider et t'accompagner dans sa réalisation.

Les médailles



Médaille d'argent
6 missions réalisées



Médaille d'or
9 missions réalisées



Médaille de bronze
3 missions réalisées

Edito

Cher(e) élève,

Le Passeport du civisme que tu tiens dans les mains n'est pas un livret comme les autres. A la fois ludique et pédagogique, il te permettra de découvrir la citoyenneté.

Le civisme, c'est quoi ? C'est s'intéresser au monde qui t'entoure. Connaître l'histoire de notre pays, sa culture, sa langue et ses valeurs universelles : la liberté, l'égalité et la fraternité. Aujourd'hui, ta responsabilité est d'apprendre toutes ces choses afin de les faire perdurer et de les transmettre aux générations futures.



A travers ce passeport et les missions qui te sont proposées, tu découvriras que tu peux être acteur de ta commune à travers des actions simples : protéger l'environnement, participer aux commémorations, prendre soin des aînés etc..

Pour chacune de ces missions te menant sur le chemin de la citoyenneté, tu seras guidé par les équipes pédagogiques ainsi que des ambassadeurs que je tiens à remercier.

L'avenir c'est TOI, ALORS À TOI DE JOUER !

Christophe LANGOUËT,
Maire de Cossé-le-Vivien et
Président de la Communauté de communes
du Pays de Craon



Pour le devoir de mémoire...

Se souvenir, c'est important

La France a connu de nombreux conflits tout au long de son Histoire.

Au cours du 20^{ème} siècle, elle a été particulièrement meurtrie par deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) et par plusieurs autres conflits armés (Indochine, Algérie, guerre du Golfe, Kosovo.....).

Durant ces guerres, des femmes et des hommes, peut-être même des membres de ta famille, ont résisté et ont combattu pour la liberté de ton pays.

Chaque année, plusieurs commémorations officielles réunissent la population cosséenne autour du monument aux Morts : ces cérémonies permettent de rendre hommage aux « Morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.

Ces cérémonies sont marquées par la lecture de l'allocution ministérielle, le dépôt de gerbes, une minute de silence et le chant de notre hymne national, « La Marseillaise ».

Le 11 novembre, nous commémorons la fin de la Grande Guerre 1914-1918 et nous rendons hommage à l'ensemble de ceux qui sont « Morts pour la France ».

Le 8 mai, nous commémorons la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire contre l'armée allemande.

Le civisme, c'est honorer la mémoire de ceux qui ont combattu, et parfois sont morts, pour la France.

Action individuelle : Participer à une commémoration

- ✓ Tu participeras en famille à la commémoration du 11 novembre et/ou du 8 mai.
- ✓ Tu te présenteras 15 minutes avant le début de la commémoration, dans une tenue correcte et digne de l'évènement auquel tu prendras part. Pendant toute la cérémonie, tu devras avoir une attitude respectueuse et attentionnée.
- ✓ Tu pourras participer à toutes les étapes de la cérémonie, et notamment, chanter la Marseillaise.



AMBASSEADEUR
Karl BUCHOT,
Président de l'Amicale des
Anciens Combattants



Complète la Marseillaise

Allons enfants de la _____,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'_____ sanglant est levé,
L'_____ sanglant est levé,
Entendez-vous dans les _____
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos _____
Égorger vos fils et vos compagnes !

Aux armes, _____,
Formez vos bataillons,
_____ !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !





© Freepik

Pour prendre soin de nos aînés...

Écoutons nos aînés !

Outre les soins, nos aînés ont besoin d'écoute, de présence et surtout d'attention. Ils aiment particulièrement raconter leur histoire de vie.

La transmission de leur savoir est une vraie richesse. Nous avons tellement à apprendre d'eux, de leurs expériences.

Écoutons-les !

Une mutation profonde touche notre société : c'est l'allongement de l'espérance de vie. Si l'espérance de vie était de 40 ans au 19^{ème} siècle, elle est de 80 ans aujourd'hui. C'est une chance !

Prendre soin de nos aînés, de plus en plus nombreux et dépendants est devenu une priorité et une exigence d'autant plus grande quand les liens familiaux se distendent et que l'isolement est présent...

Notre société ne doit pas délaisser les personnes âgées. Bien au contraire, nous avons un devoir de reconnaissance envers eux.

Toi aussi tu peux à ta manière prendre soin d'eux, en échangeant ou tout simplement avec de petites attentions.

Action individuelle :

Envoyer une carte postale aux résidents

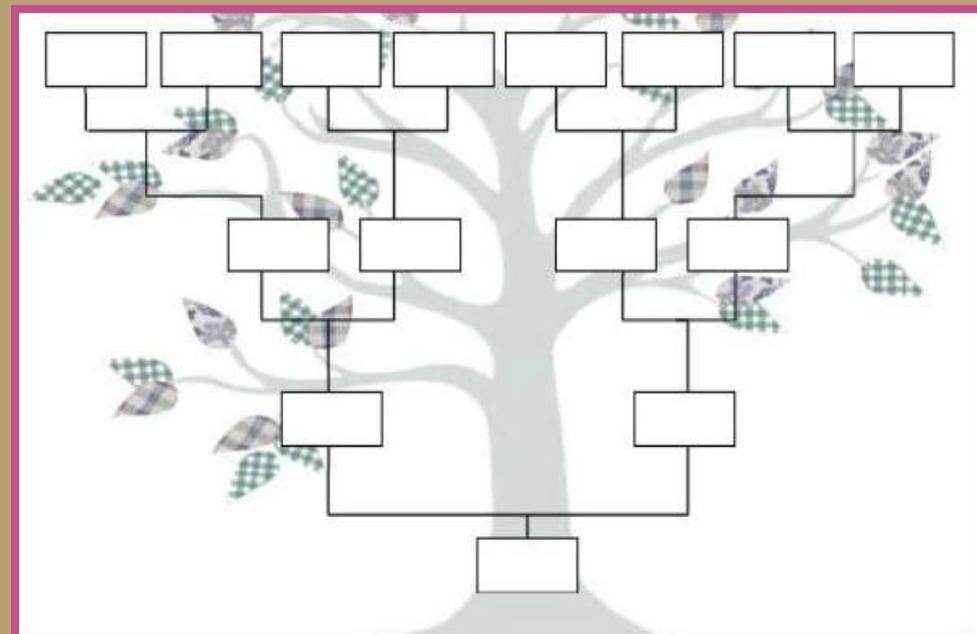
✓ Pendant tes vacances d'hiver (février 2026), tu prendras le temps d'écrire une carte postale aux résidents de l'EHPAD Ambroise Paré.



AMBASSADRICE
Manon PARMENE, animatrice
de l'EHPAD Ambroise Paré



Complète l'arbre généalogique de ta famille





Pour savoir rouler

Se déplacer en toute sécurité

Quand on grandit, on apprend à se déplacer, parfois seul.e, dans les rues de la commune.

Il est important de le faire en connaissant les divers usagers de la chaussée et des trottoirs : piétons, vélos, trottinettes, rollers, skatteurs...

Cette multiplicité d'usagers entraîne des dangers. C'est pour cela que chacun doit respecter les règles.

L'apprentissage des règles de sécurité routière est primordial pour apprendre à se déplacer sans danger pour soi et pour les autres.

S'approprier les techniques de conduite, comprendre les règles de circulation et adopter la bonne attitude sont indispensables pour devenir un citoyen autonome et conscient des risques et des dangers qui l'entourent.

Action collective : Passer son permis vélo

✓ Avec ta classe, tu participeras à un atelier de sécurité routière.



AMBASSADRICE
Angélique PINEAU,
directrice de l'école élémentaire Jean Jaurès



AMBASSADEUR
Reynald BOUTTARD,
directeur de l'école Sainte-Marie



Nomme ces équipements importants pour rouler à vélo



1. Casque - 2. Freins - 3. Sonnette - 4. Gillet réfléchissant - 5. Feu avant et arrière



© Commune de Cossé-le-Vivien

Pour préserver l'environnement...

Dans la biodiversité, les abeilles tiennent le premier rôle

Lorsque les animaux et les insectes collectent et répandent le pollen des fleurs, ils permettent aux plantes de se reproduire. Les pollinisateurs les plus courants sont les insectes et, parmi eux, les abeilles.

Sans elles, donc, le monde serait très différent.

Aujourd'hui, les abeilles sont en danger, leur population diminue fortement en raison de l'utilisation intensive des produits phytosanitaires, du réchauffement climatique et du développement urbain.

De nos jours, il est important de veiller à protéger notre planète de la pollution et du réchauffement climatique.

Protéger la planète est primordial pour préserver la biodiversité, c'est-à-dire les végétaux, les animaux et nous-même, les Hommes. De cette façon, nous pourrions assurer un avenir viable pour toutes les générations à venir.

Aujourd'hui, il existe des moyens de faire plus attention à la planète : trier ses déchets, planter ses propres fruits et légumes, acheter des produits locaux, limiter sa consommation de viande, utiliser les transports en commun...

Action collective : Visiter les ruches du verger pomologique

✓ Avec ta classe, tu découvriras les ruches du verger pomologique avec un apiculteur. Il t'expliquera la vie d'une ruche et l'importance des abeilles dans la biodiversité.



AMBASSADEUR
Thierry COCANDEAU,
apiculteur



Mots mêlés de l'environnement

A	G	W	J	F	C	W	U	A	R	P	T	R	B	F
O	R	S	T	F	T	I	C	E	E	R	U	T	A	N
J	L	C	X	Y	N	I	G	Y	C	F	S	V	K	J
G	T	E	H	C	E	D	C	K	Y	V	N	T	Ç	E
V	H	O	S	N	M	K	X	H	C	P	N	D	R	T
X	W	A	J	G	E	N	P	Y	L	R	Ç	T	F	I
T	I	N	O	A	N	V	L	E	A	O	T	O	A	S
U	S	J	E	N	N	G	A	G	G	T	J	G	T	R
X	H	X	L	I	O	M	S	A	E	E	M	E	Q	E
D	B	G	L	M	R	P	T	S	N	C	O	M	J	V
C	L	Z	I	A	I	O	I	S	X	T	Ç	D	T	I
N	Z	D	E	U	V	E	Q	A	Z	I	D	J	J	D
Y	Z	H	B	X	N	X	U	M	K	O	Ç	T	G	O
Z	Ç	A	A	H	E	R	E	A	A	N	J	W	O	I
X	S	G	R	O	E	V	A	R	E	C	T	B	S	B

- ENVIRONNEMENT
- DECHET
- RAMASSAGE
- BIODIVERSITÉ
- ABEILLE
- MEGOT
- RECYCLAGE
- PLASTIQUE
- PROTECTION
- ANIMAUX
- NATURE



Pour la sensibilisation aux handicaps

Zoom sur la "trisomie 21"

La trisomie 21 est aussi appelée « Syndrome de Down ».

C'est une anomalie au niveau des chromosomes. Les personnes avec trisomie 21 ont 3 chromosomes 21 au lieu des 2 habituels.

Cela fait que leur corps et leur cerveau ne grandissent pas comme ceux des autres personnes.

Beaucoup de gens se trompent sur la trisomie 21. Ils croient que toutes les personnes avec trisomie 21 se ressemblent. Chaque personne est différente, avec ou sans trisomie 21 !

Une personne qui a des troubles moteurs, sensoriels, mentaux, cognitifs, est en situation de handicap. Cette personne peut avoir des difficultés à vivre comme les autres pour se déplacer, pour apprendre, pour travailler etc...

Il existe des handicaps visibles mais environ 80% des handicaps ne se voient pas. Le handicap invisible est un handicap non détectable si la personne concernée n'en parle pas. Pourtant, les troubles dont elle souffre impactent sa qualité de vie.

C'est pour cette raison qu'il faut éviter de porter un jugement avant de connaître la personne. Ce n'est pas parce qu'elle marche qu'elle n'a pas de handicap.

Action individuelle : Participer à la journée mondiale de la trisomie 21

- ✓ Tu participeras à la journée mondiale de la Trisomie 21* le vendredi 20 mars 2026 en venant à l'école avec des chaussettes dépareillées, symbole du soutien à cette maladie génétique.

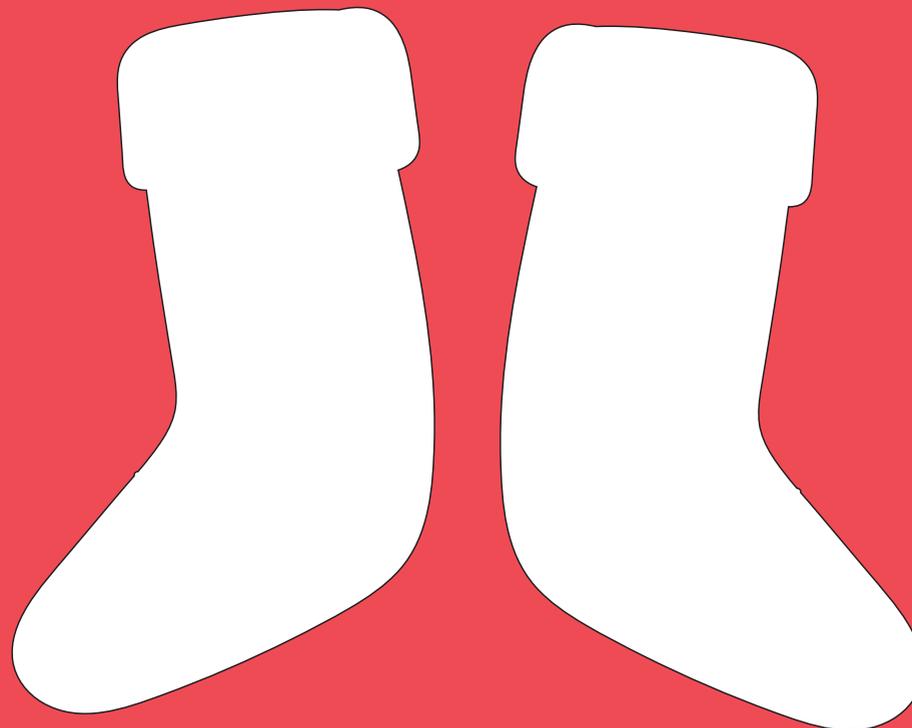
(* La journée mondiale de la Trisomie 21 est le samedi 21 mars)



AMBASSADRICE
Pierrette GUEDON,
responsable enfance de la
commune de Cossé-le-Vivien



Colorie ces deux chaussettes de façon dépareillée





Pour être solidaire

Octobre Rose, c'est quoi ?

Octobre Rose, qui a lieu en octobre chaque année, est une campagne de sensibilisation menée par la Ligue Contre le Cancer pour lutter contre le cancer du sein. L'objectif est de faire connaître le dépistage de ce cancer et de récolter des fonds pour la recherche.

Depuis 3 ans, la commune de Cossé-le-Vivien et les associations organisent une marche solidaire au profit de la Ligue contre le cancer.

La solidarité, c'est ce qui unit des personnes dans un sentiment d'entraide. Ces personnes se sentent liées car elles font partie de la même famille, vivent dans la même ville/pays, ou partagent les mêmes valeurs.

C'est un élan pour agir ou soutenir une cause. On peut décider de donner de son temps, de son écoute au profit de quelqu'un qui en a besoin ou au sein d'une association en se portant bénévole.

Dans la vie de tous les jours, tu peux être solidaire. Par exemple, à l'école, tu peux accompagner un camarade qui a des difficultés pour faire ses devoirs. Tu peux aussi aider une personne âgée en portant ses courses...

La solidarité peut être vécue au quotidien, en prenant soin des autres et du monde qui nous entoure.

Action individuelle : Participer à une action de solidarité

✓ Tu participeras à la marche solidaire "Cossé se bouge pour Octobre Rose" le dimanche 19 octobre 2025.



AMBASSADRICE
Nathalie BARET,
conseillère municipale à l'initiative de
Cossé se bouge pour Octobre Rose.



Relie chaque mot à sa définition

Tolérance

● Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente.

Don

● Ce qu'on abandonne à quelqu'un sans rien recevoir de lui en retour.

SOLIDARITÉ

● Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération.

Respect

● Relation d'aide ou de collaboration avec une personne ou un groupe.



Pour connaître le patrimoine culturel

La culture à Cossé-le-Vivien

Nous avons la chance sur notre commune d'avoir de nombreuses associations culturelles telles que l'APEL des Planches (théâtre), les Embuscades (Humour & chant), le Comité de jumelage Cossé-Tussenhausen (voyages & échanges avec l'Allemagne), le Music Club Cosséen (cours de musique), etc...

Nous avons également une médiathèque et de nombreux événements culturels organisés sur la commune.

La culture favorise l'épanouissement personnel et collectif ainsi que la cohésion sociale.

Mais aujourd'hui, beaucoup de personnes sont éloignées de toute forme de loisirs culturels.

C'est pourquoi il est important d'ouvrir la culture à tous. Elle permet de renforcer le sentiment d'appartenance à sa ville et de connaître son environnement. Elle permet aussi de développer sa curiosité à travers la lecture, le théâtre, le cinéma, les musées, les activités manuelles, les moments d'échanges...

Le patrimoine culturel constitue un bien commun qu'il faut protéger et transmettre aux générations futures.

Action collective : Participer à un spectacle culturel

- ✓ Avec ton école, tu participeras à un spectacle culturel proposé par les Embuscades pendant le Festival de l'Humour en octobre 2025.

Action individuelle : Participer à un forum littéraire

- ✓ En mars 2026, tu participeras au forum "Les Embusca'livres" où tu pourras découvrir de nouveaux livres et rencontrer leurs auteurs, jouer à des jeux etc...



AMBASSEUR
Loïc FREULON, membre de l'association des Embuscades (actions jeune public)



AMBASSADRICE
Sophie HUET, membre de l'association des Embuscades (actions jeune public)



Relie le vocabulaire du théâtre !

- MONOLOGUE • Réplique longue.
- COMÉDIE • Indications écrites en italique sur les décors, les costumes, les déplacements des personnages...
- DÉNOUEMENT • Intervalle entre les parties d'une pièce de théâtre.
- ENTRACTE • Une pièce qui fait rire
- DIDASCALIE • Dernière partie d'une pièce de théâtre.
- TIRADE • Un seul personnage qui parle.

Le Conseil Municipal des Jeunes tu connais ?



L'engagement au conseil municipal des jeunes est un premier acte de civisme puisqu'il permet à des élèves élus dans les écoles et collèges de Cossé-le-Vivien de participer à la vie de sa commune.

Les élections



Elles se déroulent comme de vraies élections : chacun vote avec sa carte d'électeur, en passant dans l'isoloir et en émargeant lorsque le scrutateur prononce "A voté".



Le CMJ

Le groupe de 16 jeunes (du CM à la 5^{ème}) se réunit environ 1 fois entre chaque période de vacances et au besoin pour les commissions afin d'échanger et avancer sur les projets choisis pour leur mandat.

Les projets doivent répondre aux besoins et aux envies des enfants de la commune.

Ils sont accompagnés par des élus et deux professionnels de l'enfance-jeunesse qui les guident pour mener leur projet à bien.

Pourquoi devenir conseiller municipal jeune ?

Apprendre comment monter un projet et le mettre en place

Participer et animer différents événements organisés sur Cossé

LE CMJ M'APPORTE...

Savoir comment fonctionne une municipalité, découvrir sa ville autrement

Se rendre utile et aider les personnes

Echanger, partager et proposer ses idées

Les projets qui ont vu le jour...

- Organisation et participation à "Nettoie ta ville",
- Participation à la collecte nationale de la Banque Alimentaire,
- Création de cartes d'anniversaire pour les résidents de l'EHPAD,
- Participation à la cérémonie des vœux du Maire.

Les prochaines élections auront lieu en novembre 2025.

On compte sur toi pour y participer et apporter tes idées !

Commune de Cossé-le-Vivien
23 rue de Nantes
53 230 COSSÉ-LE-VIVIEN



Avec la contribution de



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie Léridon (Craon 53)



passeportducivisme.fr